

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : AFR 54/008/2010 (Public)

ÉFAI

4 mars 2010

Soudan. Anniversaire de la fermeture des organisations nationales de défense des droits humains

Un an après la fermeture de trois organisations humanitaires et de défense des droits humains soudanaises, Amnesty International a exprimé ce jeudi 4 mars 2010 son inquiétude face à la dégradation continue de la situation des droits humains dans le pays.

Les trois organisations, le Centre de Khartoum pour les droits de l'homme et le développement environnemental (KCHRED), le Centre Amal de réadaptation pour les victimes de traumatismes physiques et psychiques et l'Organisation pour le développement social du Soudan (SUDO) ont été fermées le 4 mars 2009 après l'émission d'un mandat d'arrêt contre le président soudanais Omar el Béchir par la Cour pénale internationale (CPI).

Parallèlement à ces fermetures, le Soudan avait annulé les autorisations délivrées à 13 organisations humanitaires internationales. La crise humanitaire que beaucoup redoutaient après la fermeture des organisations humanitaires a été en grande partie évitée au Darfour et dans les zones de transition. Toutefois, la situation des droits humains s'est détériorée dans la période qui a immédiatement suivi ces fermetures.

Un an après l'émission du mandat d'arrêt contre le président el Béchir, les civils ordinaires et les défenseurs des droits humains sont toujours en danger au Soudan. Depuis mars 2009, Amnesty International a recueilli de nombreux témoignages faisant état de détentions au secret, d'exécutions extrajudiciaires, d'actes de torture et de procès inéquitables. Les auteurs de ces violations ne sont pas poursuivis.

Les défenseurs des droits humains jouent un rôle capital d'observateurs de la situation des droits humains sur le terrain et sont là pour protéger et promouvoir les droits fondamentaux des personnes au Soudan, particulièrement à l'approche des élections d'avril 2010 et compte tenu des conflits en cours au Darfour et dans le sud Soudan.

Amnesty International appelle le gouvernement soudanais à lever toutes les restrictions s'appliquant aux organisations humanitaires nationales et internationales présentes au Soudan.

Amnesty International demande également instamment au gouvernement de cesser immédiatement le harcèlement des défenseurs des droits humains et de les laisser exercer pacifiquement leur droit à la liberté d'expression et d'association.